



**HAL**  
open science

## Pour une bibliothèque verte

Olivier Savoyat

► **To cite this version:**

| Olivier Savoyat. Pour une bibliothèque verte. BIBLIOTHÈQUE(S), 2004, 16, p. 58-60. hal-01244816

**HAL Id: hal-01244816**

**<https://hal-univ-perp.archives-ouvertes.fr/hal-01244816>**

Submitted on 16 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike| 4.0  
International License

# Pour une bibliothèque verte

**Face au changement climatique, aux préoccupations environnementales, à la pollution, les bibliothèques participent plus ou moins consciemment au pillage des ressources naturelles, au niveau de la construction et de l'utilisation du bâtiment, des livres, des ordinateurs... Il existe pourtant des solutions simples permettant de limiter les effets néfastes sur l'environnement et s'orienter vers une "bibliothèque verte"<sup>1</sup>. Présentation par Olivier Savoyat, documentaliste à Lyon.**

Ces dernières années, de nombreuses bibliothèques à forte identité architecturale ont vu le jour, ancrant le bâtiment dans son environnement comme une bague dans son écrin. Les espaces sont audacieux, ouverts, la médiathèque peut même devenir "Arc de Triomphe", comme c'est le cas à Toulouse<sup>2</sup>. Elle s'affirme dans la ville et veut se montrer. Rarement sont étudiés le choix des matériaux de construction par rapport à l'environnement, la pollution engendrée par la construction (acheminement des matériaux, transformation...), la réduction de la consommation d'énergie et l'emploi de sources propres jusqu'aux conséquences d'une possible démolition. La conception d'un bâtiment devrait pouvoir s'appuyer sur une analyse de son cycle de vie, sur son impact sur l'environnement, d'amont en aval, depuis sa réalisation jusqu'à sa destruction ou son recyclage.

Ce n'est malheureusement pas le cas. Un exemple des plus frappant est celui de la Bibliothèque nationale de France, construite en partie avec un bois tropical, (du bois d'ipé<sup>3</sup> pour le parvis) provenant de forêts anciennes, exploitées en toute illégalité. Ne parlons pas des arbres implantés à grand frais et transportés de Normandie par camions à l'intérieur de la bibliothèque, de l'absence de mesures d'économie d'énergie....

D'après le compte-rendu du 13<sup>e</sup> séminaire IFLA<sup>4</sup> consacré, en 2003, à l'architecture des bibliothèques, aucune bibliothèque en France n'est encore construite selon la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale)<sup>5</sup>, c'est à dire prenant en compte l'aspect qualité et la dimension écologique. Non obligatoire, cette démarche<sup>6</sup> définit 14 cibles permettant d'améliorer la qualité de vie des usagers et de limiter les nuisances locales et l'impact sur l'environnement : une relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, le choix intégré des procédés et des produits de construction, des chantiers à faible nuisance, une gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets d'activités, un entretien et une maintenance, un confort hygrothermique, acoustique, olfactif, des conditions sanitaires, une qualité de l'air et de l'eau<sup>7</sup>. Toute nouvelle construction de bibliothèque devrait adopter cette

---

<sup>1</sup> Bertrand, Anne-Marie. " Les Bibliothèques : des bâtiments pour le XXI<sup>e</sup> siècle. " *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 48, n°6, 2003, pp. 85-87.

<sup>2</sup> Jullien Pierre. " Une arche ouverte sur la ville. " *Bibliothèque(s)*, mai 2004, n°14, pp. 18-19.

<sup>3</sup> Greenpeace. *La Bibliothèque nationale de France, l'exemple à ne plus suivre...* (communiqué) [En ligne]. <http://www.greenpeace.fr>

<sup>4</sup> International Federation of Library Associations and Institutions.

<sup>5</sup> Bertrand Anne-Marie. Op. cit.

<sup>6</sup> Pour l'instant, il n'existe pas de certification ni de label HQE. L'association HQE en fait la promotion et le développement : <http://www.assohqe.org>

<sup>7</sup> Association HQE : <http://www.assohqe.org>

démarche dans le cadre d'un développement dit durable et s'inspirer du livre de Dominique Gauzin-Müller publié aux éditions Le Moniteur<sup>8</sup>.

## Fonctionnement écologique

La construction est certes une donnée importante de l'impact écologique mais il ne faut pas sous-estimer les dépenses d'énergie et les pollutions engendrées par le fonctionnement de la bibliothèque<sup>9</sup>, tels que l'éclairage et le chauffage du bâtiment. Des espaces sombres ou trop lumineux (comme une grande baie vitrée plein ouest) sont "énergivores" et réclament un éclairage dans la journée et la climatisation des salles. Si la climatisation est nécessaire en continu dans les réserves abritant les fonds anciens et précieux pour assurer leur conservation, elle n'est pas forcément utile ailleurs. Pour réduire les problèmes dus à la chaleur, une bonne isolation sera aussi efficace en hiver et en été. Or les "bâtiments ou les locaux construits depuis 50 ans sont souvent mal conçus et très sensibles aux surchauffes"<sup>10</sup>. Plusieurs solutions existent permettant une régulation thermique efficace : une avancée de la toiture, un auvent, des rideaux, des doubles vitrages à isolation renforcée au gaz, un toit végétal, des murs lourds et épais, un "puits canadien", c'est à dire "quelques dizaines de mètres de canalisations enterrées, dans lequel l'air extérieur circule avant de pénétrer dans le bâtiment (l'été, l'air est refroidi, l'hiver, l'air est réchauffé)"<sup>11</sup>.

Pour une réduction de la consommation d'énergie, l'utilisation de panneaux photovoltaïques est un bon complément, la récupération des eaux usées pour les toilettes permet une réduction significative, l'utilisation de lampes économes est une démarche simple à mettre en place. On pourra aussi réfléchir sur l'accès à la bibliothèque en prévoyant des emplacements réservés aux vélos, des transports en commun nombreux et attractifs permettant de réduire les places de stationnement au profit de la végétation<sup>12</sup>.

## Equipement non polluant

Principal support proposé, le livre est composé de fibres de bois provenant de forêts plus ou moins locales, plus ou moins bien exploitées, "14% de l'arbre initial est utilisé pour les principaux produits en bois"<sup>13</sup>. Le livre est donc gros consommateur de papier tout comme les revues et autres supports papier. Sa fabrication jusqu'à son arrivée dans les fonds de la bibliothèque sera facteur de pollution (production, transport, emballage en carton avec de nombreux confettis "stabilisateurs", couverture plastique renforcée du document...) mais sa destruction sera aussi facteur de pollution (incinération des documents "mis au pilon").

---

<sup>8</sup> Gauzin-Müller Dominique. *L'architecture écologique : 29 exemples européens*. Paris, éd. du Moniteur, 2001. 290 p.

<sup>9</sup> Bien évidemment cette partie serait inutile pour la bibliothèque construite selon la démarche HQE.

<sup>10</sup> Gaby Jean-Louis. "De l'absurdité de la climatisation en France." *Silence*, octobre 2003, n° 302, p.25.

<sup>11</sup> Gaby Jean-Louis. Op. cit.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet le site de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui propose de nombreux conseils utiles : <http://www.ademe.fr>

<sup>13</sup> Les Amis de la Terre. *Acheter... mais protéger !: guide du consommateur de bois*. Brochure disponible en ligne : <http://www.amisdelaterre.org>

Des solutions simples existent pour limiter ces dépenses. Le papier utilisé dans la fabrication de livres peut être recyclé, c'est à dire " comprenant au moins 50% de fibres provenant de déchets de papier " <sup>14</sup>. Il existe différentes catégories de papiers recyclés selon le pourcentage de fibres recyclées et les traitements subis. Le plus écologique est " le papier 100 % recyclé, non désencré, non blanchi " <sup>15</sup>. Suite à une campagne de l'association Greenpeace, " 36 gros éditeurs canadiens s'engagent à réaliser leurs ouvrages en papier recyclé " <sup>16</sup>. " Le fait le plus marquant est la sortie au Canada du dernier tome de Harry Potter sur papier recyclé " <sup>17</sup>. Cependant le papier recyclé pose des problèmes de conservation et est déconseillé pour l'archivage : la composition des fibres est souvent inconnue et non constante <sup>18</sup> et ces papiers contiennent une proportion importante de pâte mécanique (utilisée dans la fabrication de papier journal)... <sup>19</sup>. On lui préfère le papier permanent, " fabriqué exclusivement à partir de pâte chimique en milieu neutre ou alcalin " <sup>20</sup>, régi par la norme ISO 9706 <sup>21</sup>. Le papier recyclé devra être limité à certaines publications mais rien n'empêche l'éditeur de privilégier les labels écologiques disponibles <sup>22</sup> permettant d'obtenir du papier selon la norme ISO 9706. Les bibliothécaires peuvent ainsi encourager les éditeurs dans ce sens, mais aussi privilégier le papier recyclé <sup>23</sup> pour leurs fournitures de bureau tout en réduisant leur consommation au quotidien, en recyclant le papier dans deux poubelles.

Quant à la livraison des documents, le bibliothécaire peut faire pression sur le libraire pour qu'il évite le suremballage et la livraison en petites quantités. Le renforcement des documents par un film ou couverture plastique est aussi facteur de pollution. Il faut privilégier la couverture plastique (indispensable pour l'instant), non collée, qui s'enlèvera facilement en cas de " pilonnage " du document, le mieux étant de recycler le document " désherbé " par un don auprès des nombreuses associations spécialisées <sup>24</sup>.

## Sensibiliser

Autre aspect important : le parc informatique et ses indispensables ordinateurs, toujours plus nombreux. Outre la pollution et la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication d'un ordinateur, son utilisation entraîne une hausse de la consommation d'énergie (serveur fonctionnant 24h/24, ordinateurs allumés toute la journée). Leur obsolescence nécessite des achats réguliers et la mise au rebut

---

<sup>14</sup> Greenpeace. *Le papier recyclé au bureau : ne cautionnez plus la déforestation !* [En ligne] <http://www.greenpeace.fr>

<sup>15</sup> Greenpeace. Op.cit.

<sup>16</sup> " Papier recyclé : les éditeurs y viennent ". *Silence*, juin 2004, n° 311, p.23.

<sup>17</sup> Papier recyclé. Op.cit.

<sup>18</sup> Mélange de fibres acides ou impropres ne permettant pas une stabilité à long terme du papier.

<sup>19</sup> France. Ministère de la culture. *Documents graphique* [En ligne]

[http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/dswmedia/fr/txt\\_graph.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/dswmedia/fr/txt_graph.htm)

<sup>20</sup> France, Ministère de la culture. Op.cit.

<sup>21</sup> Norme ISO 9706 : 1994- Information et documentation- Papier pour documents- Prescriptions pour la permanence. Elle exclue les papiers recyclés, contrairement à la norme ISO 6738, moins stricte.

<sup>22</sup> Une présentation des différents labels écologiques est proposée par Sihl + Eika, grossiste suisse, sur son site Internet : <http://www.papier.ch/français/papier/ecologique.htm>

<sup>23</sup> Pour toute question sur le papier recyclé, vous pouvez contacter Revipap, le syndicat professionnel des papetiers pratiquant le recyclage, 154 bd Haussman, 75008 Paris. Tél. : 01 53 89 24 50.

<sup>24</sup> Une liste d'organismes est proposée par la Direction du livre et de la lecture : <http://www.culture.gouv.fr>

des anciens appareils peu recyclés actuellement<sup>25</sup>. On privilégiera des ordinateurs consommant le moins d'énergie possible et pouvant évoluer face aux avancées technologiques. Les photocopieuses et les imprimantes sont de grosses consommatrices de papier et d'encre. Là aussi il est possible de limiter la consommation en imprimant recto verso, sur des imprimantes laser plutôt qu'à jet d'encre, en recyclant les cartouches (renvoyées au producteur) et le papier.

Les produits d'entretien ménagers utilisés pourront être "respectueux de l'environnement", écologiques et naturels, de même que les fournitures de bureau (crayons, stylos, colles...)<sup>26</sup> dont la consommation sera rationalisée par des achats en vrac et le choix de produits réutilisables. Les exemples ne manquent pas et chacun peut facilement faire un petit effort.<sup>27</sup> Le travail de sensibilisation est ainsi important. On pourra prévoir des formations en direction du personnel de la bibliothèque et du public par la mise en place d'ateliers, d'expositions...

L'impact de la bibliothèque sur son environnement n'est pas anodin car elle sollicite des ressources énergétiques importantes. Dans le cadre d'un développement durable, en accord avec la nature, la bibliothèque ne peut pas rester en réserve. Equipement culturel phare d'une ville, d'un lieu, elle a comme missions fondamentales "l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture"<sup>28</sup>. Dans ce cadre aussi, elle peut agir sur son environnement. A elle de montrer la voie à suivre.

Olivier Savoyat

---

<sup>25</sup> Une directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques, adoptée en décembre 2002 par le Conseil et le Parlement, doit entrer en vigueur dans les pays membres à l'horizon 2005. Plus d'informations sur le site de l'Ademe : <http://entreprises.ademe.fr/Dechets/dechets/dechet.asp?ID=31&o=2>

<sup>26</sup> Voir par exemple le site canadien "Reduce, reuse, recycle" (Réduire, réutiliser, recycler) : <http://perc.ca/waste-line/rrr/office/tocf.html>

<sup>27</sup> L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) propose de nombreux conseils utiles : <http://www.ademe.fr>

<sup>28</sup> Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique. In *Le métier de bibliothécaire*. Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2003, pp. 393-395.